



## L'industrie en Aquitaine

### LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE

Lancés par le président de la République, ont pour objectif de définir la nouvelle politique industrielle de la France. Ils ont vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés sous forme de concertations nationales et régionales. Un site national a été mis en place afin d'exposer la démarche et de recueillir les contributions de toutes les régions : [www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr](http://www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr).

En Aquitaine, le préfet de région Dominique Schmitt a demandé à la CRCI (Chambre régionale de commerce et d'industrie) de l'appuyer dans l'organisation de ces ateliers, notamment lors de la réunion de clôture du 19 janvier 2010 qui s'est tenue à Talence (Bordeaux Management School).



Plus de 300 acteurs aquitains ont participé à ces Etats généraux de l'industrie organisés par la DIRECCTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et la CRCI Aquitaine. Ils représentaient les entreprises, les fédérations professionnelles, les organisations syndicales, les CCI (Chambres de commerce et d'industrie), le CESR (Conseil économique et social régional), le conseil régional d'Aquitaine et des services de l'Etat.

Les débats ont porté sur cinq thématiques :

- Innovation, entrepreneuriat et accès aux financements des entreprises ;
- compétitivité et croissance verte ;
- filière aérospatiale ;
- emploi, formation et politique de filières ;
- filière bois.

Chaque atelier a émis des propositions propres à l'Aquitaine, assorties dans la plupart des cas d'une présentation d'actions concrètes. Ces propositions sont le fruit des échanges entre les différents acteurs qui ont participé aux travaux. Dans ce cadre, les CCI d'Aquitaine ont apporté leur contribution aux Etats généraux de l'industrie en Aquitaine.

Pour en savoir plus : [www.aquieco.com](http://www.aquieco.com)

Le Préfet de région a transmis, le 25 janvier 2010, l'ensemble de ces propositions partenariales à M. Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie (voir pages 5 et 6).

## Édito



### L'INDUSTRIE EST NOTRE AVENIR

Sans industrie, pas de sécurité alimentaire. Sans industrie, pas de défense. Sans industrie, pas de transport. Sans industrie, pas de communication. Sans industrie, pas de recherche.

L'industrie doit être replacée au cœur de notre politique économique. Il en va de notre avenir, celui de nos territoires et de nos emplois, mais aussi de notre modèle social. Sans industrie, pas de salut économique. Sans industrie, pas de sortie de crise.

Réunis à l'initiative du président de la République dans chaque région de France, les Etats généraux de l'industrie ont permis d'affiner l'état des lieux sur le terrain et de faire des propositions qui viendront enrichir la réflexion nationale. L'objectif est ambitieux : définir ensemble la nouvelle politique industrielle française.

En Aquitaine, le secteur industriel repose sur des filières de haute technologie (aéronautique, spatial, défense, chimie, pharmacie), des filières émergentes (laser-optique, biotechnologies, énergies nouvelles, matériaux composites), mais aussi traditionnelles (agroalimentaire, bois-papier). L'industrie aquitaine occupe 12,9 % de l'emploi régional total, pour une valeur ajoutée brute de 10,2 milliards d'euros. Mais cette industrie est fragilisée : diminution de la production, licenciements, concurrence mondiale, délocalisations, baisse des investissements.

Il faut préparer aujourd'hui la reprise de demain. Saluons la forte mobilisation des acteurs aquitains en faveur de l'industrie. Ensemble, nous avons fait des propositions pour préparer une sortie de crise vers le haut. La prospérité de demain résidera dans notre capacité à mobiliser nos ressources d'innovation, nos ressources humaines et nos ressources financières.

Jean-Marie Berckmans  
Président de la CRCI Aquitaine

Au cours des deux dernières décennies, l'évolution de l'industrie en Aquitaine s'est traduite par :

- le développement de nouvelles activités liées à l'économie de la connaissance, aux réseaux de l'innovation, à la recherche et à la formation, aux infrastructures de communication (ports, aéroports...),
- la création de nouvelles filières telles que la glisse, l'aquaculture, l'équipement agroalimentaire, les biotechnologies ou encore les filières dérivées de la chimie, la cosmétique et la santé,
- de nouvelles formes de coopération entre entreprises, avec la constitution de pôles de compétitivité, de clusters ou de SPL (Systèmes productifs locaux) (voir encadré).

Toutefois, l'industrie aquitaine a été marquée par des difficultés qui ont eu des conséquences non négligeables pour le développement des activités industrielles, notamment :

- la disparition de centres de décision situés en Aquitaine du fait de rachat par des entreprises extérieures à la région,
- l'absence d'entreprises régionales devenant des leaders internationaux à quelques rares exceptions près,
- l'accroissement des risques de délocalisation.

## • Une valeur ajoutée industrielle de 10,2 milliards d'euros

Entre 2000 et 2008, la valeur ajoutée brute de l'industrie régionale est passée de 8,3 milliards d'euros en 2000 à 10,2 milliards d'euros en 2008, soit une hausse de près de 23 %. Si l'on tient compte de l'inflation au cours de cette période, l'accroissement est de 5 %.

On constate que la productivité industrielle s'est améliorée puisque sur la même période, l'effectif industriel a continué de baisser (de 163 000 en 2000 à 159 000 en 2008).

## • International : une forte spécialisation

L'Aquitaine se classe au 12<sup>e</sup> rang des régions françaises, à la fois pour les exportations et les importations. Elle est la 1<sup>ère</sup> région française pour les exportations de produits du travail du bois et la 3<sup>e</sup> région à l'export dans les domaines de la construction aéronautique et du papier-carton.

La très forte spécialisation à l'export, notamment pour les produits chimiques et pharmaceutiques, aéronautiques et agroalimentaires, assure à l'industrie aquitaine un solde commercial positif.

## Chiffres clés

		Part (%) Aquitaine/ France métropolitaine
Valeur ajoutée*	10,2	4,6
Etablissements**	16 462	5,5
Emploi**	159 700	4,2
<i>dont emplois salariés**</i>	<i>149 800</i>	<i>4,1</i>
Créations d'entreprise	1 133	5,2

Source : INSEE 2008. \* en milliards d'euros \*\*Données au 31 décembre 2007

## • La présence de grandes filières

L'industrie aquitaine repose sur de puissantes filières de haute et moyenne technologies (aéronautique, espace et défense, chimie, pharmacie, matériaux) ou traditionnelles (agroalimentaire, bois-papier). Se développent également des activités émergentes à haute valeur ajoutée telles que le laser-optique, les biotechnologies, les énergies renouvelables, les nanomatériaux, etc.

### LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET CLUSTERS AQUITAINS

Les pôles de compétitivité contribuent à la politique nationale de l'innovation en développant des synergies sur un même territoire entre les entreprises, les centres de formation et les unités de recherche. En Aquitaine, on compte quatre pôles de compétitivité :

- Aerospace Valley (aéronautique et spatial avec Midi-Pyrénées),
- Prod'Innov (nutrition et santé),
- Xylofutur (filière bois),
- Route des lasers (laser et optique).

Auxquels il faut ajouter trois projets de pôle :

- CREADH (Construction et habitat durables),
- Aquivin (vigne et vin),
- Avenia (énergies nouvelles).

Depuis plusieurs années, un investissement fort pour la création de clusters ou de SPL (Systèmes productifs locaux) est entrepris en Aquitaine. On peut citer le SPL Fruits et Légumes en Lot-et-Garonne, un cluster agroalimentaire, un cluster tourisme et un cluster glisse situés au Pays Basque. Pour mémoire, un cluster est une concentration dans un même lieu d'entreprises industrielles, de recherche et d'enseignement supérieur.

## • Propositions transversales

### Améliorer l'environnement des entreprises

- Simplifier, harmoniser la réglementation, éviter la distorsion de concurrence sur les marchés internationaux.
- Rapprocher le monde de l'industrie et celui de la formation : soutien d'une politique de GPEC (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).
- Rendre les financements plus accessibles pour les entreprises : création de fonds sectoriels pour pallier la frilosité du système financier classique, notamment pour l'ASD (aéronautique, spatial, défense) et le bois.
- Utiliser le grand emprunt national.

### Améliorer l'image de l'industrie

- Communiquer auprès des parties prenantes (jeunes, salariés, étudiants, collectivités, etc.) en rejoignant les valeurs de la population : RSE (Responsabilité sociale des entreprises), développement durable, etc.
- Informer la population sur les enjeux de la croissance verte.

### Rendre les entreprises plus solides et plus compétitives

- Renforcer le crédit impôt recherche et l'étendre à tous les aspects de l'innovation : mise en place du "crédit d'impôt innovation".
- Renforcer les entreprises de taille intermédiaire, les aider lors du passage de « seuils » pour qu'elles atteignent la taille critique suffisante : utiliser le FSI (Fonds stratégique d'investissement).

### Avoir une vision stratégique du développement économique régional

- Ancrer l'emploi dans les territoires pour inscrire le développement industriel sur le long terme, maintenir sur les territoires les centres d'innovation, de décision et de production.
- Promouvoir les stratégies de groupe à travers l'action des pôles de compétitivité (bois, croissance verte, emploi/formation) et l'appui aux consortiums européens (innovation) afin de conquérir de nouveaux marchés : structuration des filières avec appui sur les donneurs d'ordres, mutualisation des moyens et des actions (achats).
- Développer l'innovation commerciale et le marketing industriel (faire connaître les savoir-faire spécifiques des PME-PMI aquitaines).
- Améliorer la lisibilité et la transversalité des structures et dispositifs locaux : réseau des « développeurs de l'Etat », constitué de fonctionnaires sous l'autorité des préfets de départements en charge du contact et de l'orientation des entreprises.
- Appuyer les entreprises face au défi de la croissance verte et exploiter le potentiel énergétique de l'Aquitaine : création d'une filière de démantèlement propre des navires et des avions, utilisation des ressources du sous-sol aquitain (réservoir, source de géothermie).
- Mieux partager et actualiser les connaissances économiques sur les marchés internationaux : création d'une « plate-forme de développement aquitain », lieu de prospective, d'intelligence économique et d'observation des marchés.



## • Propositions spécifiques

### Filière bois

- Arbitrer les stratégies de développement des filières bois énergie/industrie.
- Améliorer la visibilité de la filière et développer une stratégie commerciale :
  - promouvoir et communiquer auprès du grand public sur la construction bois,
  - valoriser la chimie verte,
  - s'appuyer sur le CIPM (Comité interprofessionnel du pin maritime) récemment créé,
  - appuyer la création d'un secrétaire d'Etat au niveau national.
- Organiser la filière pour optimiser l'exploitation de la forêt car il existe un risque de déficit en bois pour les années à venir (assurance des forestiers, avantages fiscaux).
- Appui à la filière spécifique du meuble : renforcer les démarches en faveur de la traçabilité, de la normalisation, de la certification pour reconquérir le marché en offrant des produits à haute valeur ajoutée.
- Développer un plan de formation filière : améliorer l'employabilité des salariés en permettant de combiner chômage partiel et formation professionnelle continue.
- Orienter les évolutions réglementaires et législatives favorisant l'utilisation du bois dans la construction et la prise en compte de paramètres sociétaux et environnementaux (bois local versus bois exotique importé).

### Idées fortes

**Un fonds d'investissement forestier.**

**Un « crédit carbone » pour encourager la valorisation de la fonction de stockage de carbone du bois.**

« Une grande partie de nos propositions tourne autour de l'exploitation du bois et de l'organisation de la filière pour extraire le maximum afin de sauvegarder les emplois ».

*Tanguy Massart, président de la FIBA*